E-mail: Ville: Nom: Fonction élective Code Postal: Adresse: (pour les élus communaux) : Collectivité territoriale Commune de : Conseil général Conseil régional : avec cachet: Signature du responsable Signature de l'élu(e) inscrit(e) à la journée :

du vendredi 3 octobre au dimanche 5 octobre 2008

CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES,

pour la formation des élu-e-s

Hôtel de Région,

22

boulevard du Maréchal Juin, 31400 Toulouse

le Val de Marne

(94).

organisées par Formation et Citoyenneté et

La recherche et l'enseignement supérieur en question

a

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

Formation et citoyenneté se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'évènements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les trois journées :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalité de :

- moins de 1 000 habitants	200 €
- de I 000 à 5 000	250 €
– de 5 000 à 10 000	300 €
- de 10 000 à 20 000	350 €
– de 20 000 à 30 000	400 €
– de 30 000 à 40 000	450 €
- de 40 000 à 50 000	500 €
- de 50 000 à 75 000	600 €
- de 75 000 à 10000	700 €
- plus de 100 000	800 €
Elu-e-s des arrondissement PLM	800 €
Conseillers Généraux et Régionaux	800 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, les déjeuners du vendredi et samedi et le dîner du samedi soir.



Siège administratif
21 ter, rue Voltaire – 75011 PARIS

Tél: 01 43 79 09 23 - Fax: 01 43 79 32 09 E-mail: contact@formationcitoyennete.org Web: www.formationcitoyennete.org

t

Sauvons la Recherche

Pavillon de la recherche - université Toulouse 2 Le Mirail 5, allees Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 9 Tél : 06 10 14 14 08

E-mail : contact@sauvonslarecherche.fr
Web : www.sauvonslarecherche.fr

vous proposent, dans le cadre de l'université d'automne de Sauvons la Recherche, trois journées de débats et de réflexion sur le thème:

La recherche et l'enseignement supérieur en question.

Quelle liberté pour la recherche ?

Du vendredi 3 octobre au dimanche 5 octobre 2008

au CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES, Hôtel de Région, 22, boulevard du Maréchal Juin, 31400 Toulouse

La recherche et l'enseignement supérieur en question. Quelle liberté pour la recherche ?

Ces journées se dérouleront dans une période cruciale pour la politique de recherche et d'enseignement supérieur, après une mobilisation importante de la communauté scientifique au printemps 2008 autour de la réforme du CNRS. Des réformes concernant les statuts des enseignants-chercheurs seront probablement mises en oeuvre, et le budget 2009 sera connu, avec le risque de suppressions d'emplois. Nos travaux nous conduiront donc à mieux partager nos informations et analyses sur la situation de notre secteur et sur les enjeux des réformes en cours, tout cela afin de mieux élaborer des stratégies de résistance.

Vendredi 3 octobre 2008

10h00 - 12h00 : Liberté - autonomie de la recherche.

Pour une recherche efficace, pour une identifification des dangers dans un contexte européen et internationnal.

Nous aborderons avec notre invité d'honneur **Albert Fert, prix Nobel 2007 en physique** la question de la chaîne allant de la recherche fondamentale à l'innovation, et du rôle du pilotage de la recherche. Le message d'Albert Fert à ce sujet est sans équivoque : c'est parce qu'il a pu chercher librement qu'il a découvert les bases de la spintronique. Nous débattrons donc également autour du thème : "quelle liberté pour la recherche ?".

12h30 Déjeuner sur place.

14h00 - 19h00 : Economie de la connaissance ou connaissance à l'économie ? Présentation d'expériences internationales et déclinaisons nationales.

Nous nous interrogerons avec **Mathieu Vidard, animateur sur France Inter de La tête au carré**, magazine sur l'actualité scientifique sur les moyens d'amener la culture scientifique aux citoyens, la diffusion via les medias de la culture et communication scientifique, et les difficultés actuelles d'institutions qui ont pour vocation la diffusion de savoir scientifique.

Samedi 4 octobre 2008

9h00 - 12h30 : Emploi et précarité.

- * Jeunes chercheurs, quels emplois pour les jeunes chercheurs et les ITA?
- * Les statuts.
- * Les CDI.
- * Suites du rapport Schwartz.
- * Le cas des femmes.

12h30 Déjeuner sur place.

14h00 - 18h00 : Plate-forme de propositions.

Différents ateliers pour différents thèmes : l'emploi, les crédits de bases, les structures. La plateforme est destinée à expliquer nos positions, décrire des propositions alternatives, et aider chacun à réagir à la logique qu'on nous impose et qui détruit les fondements de notre activité.

Soirée : repas et spectacle dans Toulouse.

Dimanche 5 octobre 2008

9h00 - 12h30 : Temps d'échanges autour de l'actualité en matière de recherche, mobilisation de la communauté scientifique.

Formation et Citoyenneté

